

LÉA : LYCÉE INNOVANT GERMAINE TILLION

LE BOURGET (93)



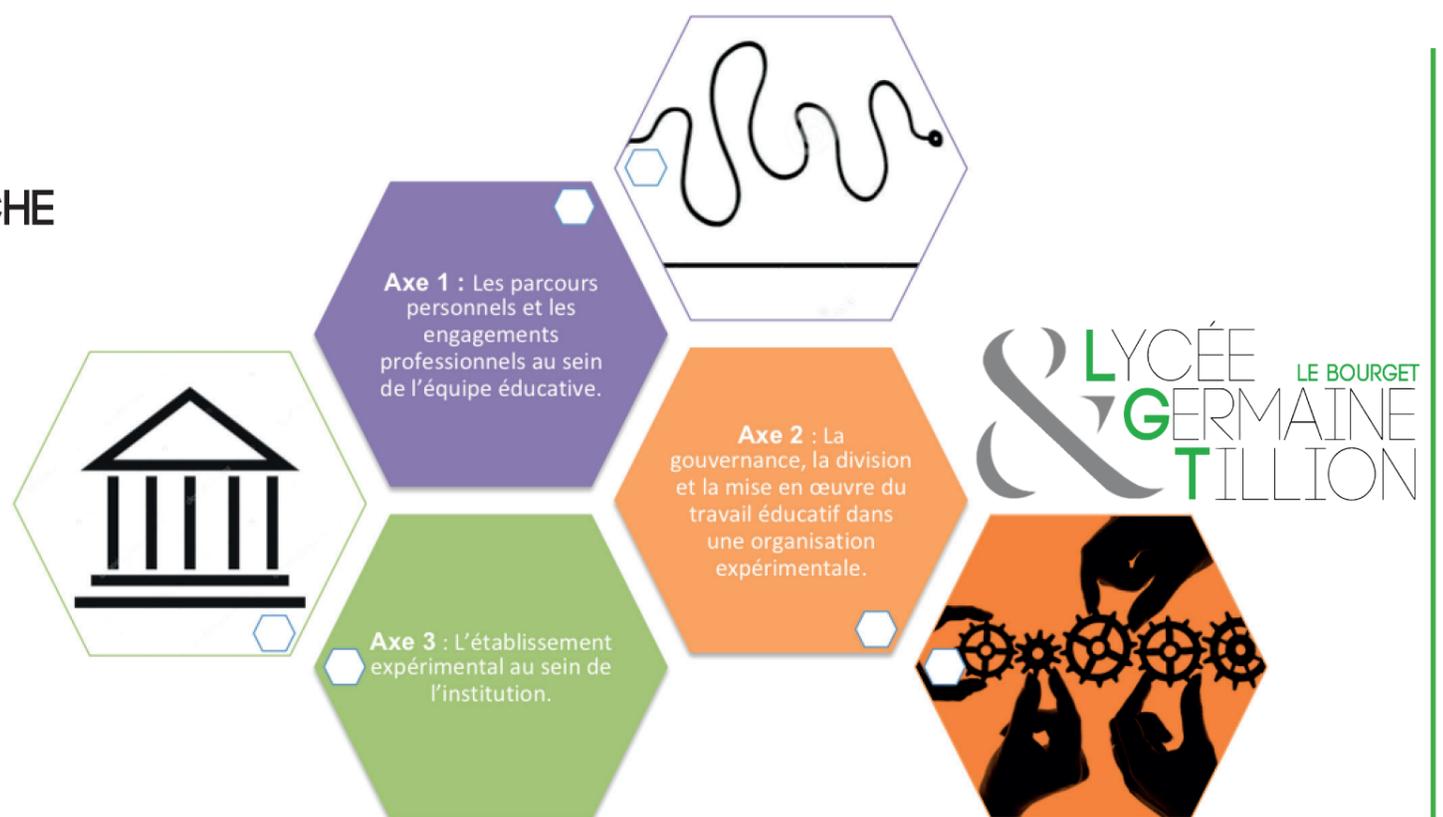
LE LYCÉE

Le Lycée Germaine Tillion du Bourget (93), dans sa globalité, fait l'objet de la recherche engagée dans le cadre du LéA. Ce lycée a ouvert en septembre 2014. Il a la particularité d'être un établissement qui propose des innovations à l'échelle « systémique », pour toutes les classes, à tous les niveaux. Il accueille 750 élèves au lycée général et technologique, dont 700 issus du secteur, et 50 « décrocheurs » venus de tout le département, scolarisés au Microlycée 93. L'interdisciplinarité, l'accompagnement personnalisé des élèves, l'évaluation constructive et le travail en équipe sont les axes principaux du projet. Les membres de l'équipe éducative ont un profil varié : certains sont arrivés par le hasard des mutations au lycée, d'autres ont été recrutés sur des postes spécifiques.

LES AXES DE RECHERCHE

Le LéA peut permettre à la communauté éducative du lycée de mieux connaître, et comprendre, les enjeux de cette expérimentation, inédite, à l'échelle de tout un établissement.

Pour cela, suite aux premières rencontres entre les acteurs du LéA, trois axes de recherche ont été dégagés :



www.germainetillionlycee.fr



 **Xavier Pons**
(UPEC, LIPHA)

 **Benjamin Moignard**
(UPEC, LIRTES)

 **Philippe Goémé**
(UPEC, ESPE)

 **Louise Logeart**
(Doctorante)

Les chercheurs ont aussi assisté à de nombreuses réunions au sein du lycée et du Microlycée : conseils d'administration, conseils pédagogiques, concertations hebdomadaires, mais aussi cours disciplinaires ou ateliers d'écriture.

Une seconde phase a permis de dégager les premiers axes de collaboration avec l'équipe éducative :

- EN MAI 2019, l'intégralité des personnels et des élèves du Lycée Germaine Tillion et du Microlycée 93 va répondre à l'enquête « climat scolaire » telle qu'elle a été élaborée par le laboratoire LIRTES de l'UPEC.

- ENTRE JUIN-JUILLET 2019, puis septembre-décembre 2019, les entretiens de sélection des élèves du Microlycée vont être observés par les chercheurs. Il s'agit d'assister à ces temps de « recrutement » des élèves souhaitant se rescolariser, et d'observer les modalités de ce choix au sein de l'équipe.

Ces deux priorités dans la collaboration recouvrent, chacune, les trois axes du LéA, revêtent un aspect à la fois quantitatif, et qualitatif. Elles permettent, une fois les premiers mois d'observation de l'établissement passés, de commencer à élaborer une « radiographie » commune du travail mené, pour entrer dans une seconde phase, celle de l'analyse, avant une troisième étape qui pourrait être l'amendement du projet.

